

Ecole primaire Jean Devance
1545 Route du Clergeon
74150 MOYE

CONSEIL D'ECOLE N°1
JEUDI 10 NOVEMBRE 2022
à 18 heures 30

Présents :

Mme DUMONT Catherine,
Mme CALLOUD Sylvie,
Mme GOTTI Nadine,
Mme COTTIN Eugénie,

Directrice de l'école et enseignante (CE2/CM1/CM2)
Enseignante (PS/MS)
Enseignante (CP/CE1/CE2)
Enseignante (GS/CP)

Mme VIBERT M.
Mme GOURY E.
Mme ESCANDE M.

Maire
Commission scolaire municipale
Commission scolaire municipale

Mme DUCHÊNE C.

D.D.E.N.

M. SERRAILLE X.
M. DANNEKER D.
Mme PELTRIAUX S.
Mme BOUDET A.
Mme JUDEAU E.
Mme TESNIERES I.

Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Représentant des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves (suppléante)
Représentante des parents d'élèves (suppléante)

Excusés :

Mme REBET S.

Inspectrice de l'Education Nationale

Mme AUBIN-DESTREMONT C.

Enseignante (CE2/CM1/CM2)

La **PRESIDENTE,**

Mme **DUMONT**

La **SECRETARE,**

Mme **GOTTI**

I - BILAN DE LA RENTREE

A) PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Mme DUMONT présente l'équipe pédagogique pour cette année scolaire. Il n'y a aucun changement pour les enseignantes titulaires.

Mme AUBIN-DESTREMONT Claire complète l'équipe en assurant le jour de décharge de Mme DUMONT le vendredi.

Mme VILLARD Régine, AESH, est présente dans la classe CE2-CM1-CM2 un jour par semaine, le jeudi.

B) ORGANISATION DE L'ECOLE

Effectifs et organisation au 10/11/22 : 102 élèves

- 28 élèves chez Mme CALLOUD : 13 PS, 15 MS
- 25 élèves chez Mme COTTIN : 14 GS et 11 CP
- 23 élèves chez Mme GOTTI : 8 CP, 7 CE1 et 8 CE2
- 26 élèves chez Mme DUMONT et Mme AUBIN-DESTREMONT : 6 CE2, 10 CM1 et 10 CM2

Mme CALLOUD		Mme COTTIN		Mme GOTTI			Mme DUMONT Mme AUBIN-DESTREMONT		
PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
13	15	14	11	8	7	8	6	10	10
28 élèves		25 élèves		23 élèves			26 élèves		

Prévision d'effectifs à la rentrée 2023-2024 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	13	15	14	19	7	15	10
37 élèves en maternelle			65 élèves en élémentaire				
Total : 102 élèves							

A ce jour, nous constatons que les effectifs sont constants pour la rentrée 2023-2024.

Cependant, Mme DUMONT et la mairie sont attentives à l'éventuelle évolution des effectifs car de nouveaux logements sont en cours d'acquisition.

C) ELECTIONS

Les représentants des parents d'élèves ont été élus le 7 octobre dernier.

69 Votants (67 suffrages exprimés) pour 146 électeurs inscrits (47,26 % de participation).

Les parents votants avaient la possibilité de voter par correspondance ou le 7 octobre à l'école en déposant leur bulletin de vote dans l'urne.

Le taux de participation est en baisse cette année (52,11 % l'année dernière).

4 titulaires et 4 suppléants ont été élus.

Mme DUMONT Catherine rappelle que voter est un acte d'engagement pour ceux qui se présentent et remercie tout le monde.

D) CALENDRIER SCOLAIRE

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 21 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022
Noël	Du vendredi 16 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023
Hiver	Du vendredi 3 février 2023 au lundi 20 février 2023
Printemps	Du vendredi 7 avril 2023 au lundi 24 avril 2023
Vacances d'été	A partir du vendredi 7 juillet 2023

Pont de l'Ascension : pour l'année scolaire 2022-2023, les élèves vaqueront le vendredi 19 mai 2023.

II – ACTIVITES PEDAGOGIQUES QUOTIDIENNES (APQ)

Être en bonne santé est une condition favorable pour bien apprendre. Aussi, l'éducation nationale s'engage avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne (« 30' APQ »).

L'activité physique quotidienne est encouragée dans l'ensemble des espaces et temps scolaires et périscolaires selon le choix des équipes pédagogiques.

Ce projet est ainsi distinct et complémentaire des heures hebdomadaires d'EPS, discipline d'enseignement obligatoire, qui participent de l'éducation à la santé.

En pratique :

Les 30' APQ sont mises en place les jours où les élèves ne bénéficient pas de temps d'enseignement en EPS.

Une tenue sportive n'est pas nécessaire.

La cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école sont utilisés en priorité.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » sont variées et adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires en articulation ou en lien avec les temps d'enseignement.

III – CERTIFICAT INAPTITUDE A LA PRATIQUE DE L'EPS

Toute contre-indication à la pratique de l'EPS doit être communiquée par écrit (mail, cahier de liaison, courrier) à l'enseignant de l'élève. Le certificat médical doit indiquer le caractère total ou partiel de l'inaptitude ainsi que la durée de sa validité (uniquement pour l'année en cours). Il devra être présenté à l'école et sera archivé par la directrice. Une copie sera insérée au dossier de l'élève afin que l'information suive l'élève en cas de changement d'école en cours d'année. Toute reprise, anticipée ou non, devra être clairement affirmée par le médecin, en vue d'assurer une sécurité maximale pour l'élève.

IV - PLAN DE CONTINUTE PEDAGOGIQUE

Un plan de continuité pédagogique a été élaboré au sein de l'équipe enseignante au cas où une situation particulière l'engendrerait.

Ainsi, dans ce cas, les enseignantes communiqueront avec les élèves et leurs parents via Beneylu. Si cette plate-forme est saturée, les adresses mails personnelles des familles seront utilisées.

Les plans de travail seront élaborés par niveau de classe et un suivi en visio peut être proposé. Les corrections correspondantes seront jointes et seront sous la responsabilité des parents.

En cas de problème de connexion, les enseignantes appelleront directement les familles en fixant des rendez-vous téléphoniques avec les élèves.

Selon le moment de l'annonce, les enfants emporteront leurs manuels scolaires et tous les supports nécessaires à leur travail. Sinon, tout sera envoyé par mail.

V - REGLEMENT DE L'ECOLE

A) REGLEMENT INTERIEUR

Quelques modifications ont été apportées (jours et heures APC, certificat inaptitude à l'EPS) et sont présentées au Conseil d'Ecole.

Il fait l'objet d'un vote du conseil d'école et est adopté à l'unanimité. Il sera transmis via Beneylu à l'ensemble des familles pour signature.

B) REGLEMENT COMMUN SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Une harmonisation des règles de vie dans la cour de récréation avait été mise en place entre les enseignantes et le personnel communal.

Une charte commune entre l'école et le service périscolaire avait, de même, été mise en place de manière à harmoniser les règles de vie incontournables dans toute l'enceinte de l'école.

Ce règlement commun est maintenu.

VI - BILAN DES EXERCICES DE SECURITE

Exercice incendie :

Un exercice d'évacuation incendie a été organisé le vendredi 30 septembre à 9h15 avec des membres de la commission scolaire. Les élèves étaient prévenus. L'évacuation s'est déroulée dans le calme. En moins d'une minute dix, toutes les classes étaient dans la cour ou sur le parking devant la mairie.

Cet exercice a permis de rappeler dans toutes les classes les consignes en cas d'incendie. Deux autres exercices sont prévus au cours de l'année. Pour le prochain, seules les enseignantes seront mises au courant de l'exercice. Pour le dernier, personne ne sera prévenu.

Il est demandé à la mairie d'effectuer, si possible, le deuxième exercice sur le temps de la pause méridienne. Cette proposition a été acceptée.

Exercice PPMS :

L'école est tenue d'organiser un exercice PPMS Risques Majeurs ou Attentat/Intrusion au cours du premier trimestre.

Un exercice simulant Attentat/Intrusion sera organisé le vendredi 25 novembre 2022 au matin.

VII – PROJETS

De toutes les classes :

Course longue : tous les enfants de l'école de la MS au CM2 se sont retrouvés sur le terrain de sport le vendredi 7 octobre après midi pour participer à la course longue. Les PS sont venus encourager les plus grands après la sieste. Ce moment a été très convivial et apprécié par tous les enfants. Un goûter a été offert par l'association USEP Moye de l'école.

Action intergénérationnelle : dans le cadre de la semaine bleue, un après-midi intergénérationnel a été organisé le vendredi 14 octobre 2022. Plusieurs personnes âgées ont pu participer à des activités au sein des classes. Ces personnes ont pu partager un goûter préparé par les enfants.

Intervention de « Planète mômes » : le mardi 8 novembre 2022, sur le thème des 5 sens pour les PS-MS et GS-CP et sur le thème de la biodiversité pour les CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 (coût : 4,70 euros par enfant + 80 euros de frais de d'installation + 70 euros de supplément pour 2 séances, soit 629,50 euros financés par le Sou des écoles).

Cérémonie du 11 novembre : à 10h30, la mairie a invité les enfants à participer à la commémoration. Des textes seront lus et une œuvre d'art sera exposée.

Après-midi de Noël : si les conditions le permettent, une après-midi conviviale sera proposée aux enfants la semaine précédant les vacances et se finalisera par un goûter fourni par les familles et peut-être la visite du Père Noël...

Gymnastique : l'école bénéficiera du gros matériel de gymnastique du 9 au 27 janvier 2023.

Projet Brésil en fête : un intervenant musique, dumiste, M. AMET Nicolas, va intervenir auprès des élèves à raison de 10 séances de février à juin 2023 (séances de 45 minutes pour chaque classe) tous les 15 jours afin de se perfectionner en chant et de s'initier à la musique brésilienne.

En complément, un danseur, M. OSEI Barima, interviendra auprès des 4 classes sur 8 séances (une heure par classe) pour créer une chorégraphie.

Un explicatif du déroulement et du projet sera donné aux parents ultérieurement.

Une restitution du travail sera présentée lors de la fête de l'école le 3 juin 2023 au matin.

Ces interventions seront en partie financées par la Communauté de Communes de Rumilly et complétées par le Sou des écoles.

Les élèves de PS-MS-GS-CP-CE1-CE2 :

Ecole et cinéma : Mme Cottin, Mme Calloud et Mme Gotti ont inscrit leur classe au dispositif école et cinéma cette année.

15/11 : GS-CP-CE1-CE2 : Wallace et Gromit : les inventuriers

18/11 : PS-MS : Neige et les arbres magiques

Coût de la billetterie : 2,50 euros x 76 élèves, transport : 63 euros, financés par le Sou des écoles.

Classe PS-MS :

Randonnée d'automne : mardi 18 octobre, les élèves sont partis à la découverte des paysages d'automne durant une longue marche à travers les sentiers de Moye.

Classe CP-CE1-CE2 : le jeudi 29 septembre, la classe s'est rendue à Annecy en train pour une journée sur le thème du cinéma. Après la visite du musée du film d'animation, les élèves ont profité d'une balade en bateau pour observer la situation géographique aux abords du lac.
(Train : 79,20 euros, Bateau : 193,50 euros, Billetterie musée : 65 euros soit 337,70 euros financés par le Sou des écoles)

Classe CE2-CM1-CM2 :

Anima'J : Mme Dumont a inscrit sa classe au festival d'animation, initialement organisé au printemps à Annecy, mais qui s'est prolongé à l'automne cette année.

Les enfants de la classe ont pu visionner 5 courts métrages le mardi 18 octobre au cinéma des Lumières de Rumilly.

Coût de la billetterie : 2 euros x 26 élèves, transport : 85 euros, financés par le Sou des écoles.

Intervention lycée professionnel : la semaine avant les vacances de Toussaint, les élèves du lycée accompagnés par leur enseignant sont venus commencer la construction du local à vélo sous le préau et le prolongement du toit pour abriter les enfants et les parents de la pluie au portail.

Une présentation a été réalisée au sein de la classe pour visionner l'évolution du projet : projet initial, les propositions des élèves et les adaptations en fonction du budget.

Les enfants ont été très intéressés par le logiciel informatique et ont pu poser beaucoup de questions sur les matériaux, les plans 2D, 3D...

ACTIVITES USEP

Golf : la classe CM bénéficie actuellement d'un prêt de matériel afin d'organiser un cycle golf. Les séances se déroulent sur le terrain de sport.

LIAISON ECOLE MAIRIE

Six délégués de classe seront élus prochainement au sein de l'école. L'équipe enseignante propose qu'une rencontre « officielle » avec la maire et/ou des conseillers municipaux s'organise de manière à ce que les élèves exposent leur demande et s'impliquent concrètement dans la vie de l'école.

Les élus proposent le vendredi 2 décembre à 14 heures en mairie pour recevoir les délégués de classe...

VIII- PERISCOLAIRE

Régulièrement, 36 élèves de maternelle et 44 élèves d'élémentaire mangent à la cantine, soit 80 élèves en moyenne.

Le prestataire a augmenté ses tarifs de 8,5 % en septembre 2022. Cette augmentation est prise en charge par la commune jusqu'au 31/12/22. A compter de janvier 2023, elle sera à la charge des familles, soit 35 centimes par repas par enfant.

Les familles en difficulté pour payer leurs factures peuvent s'adresser à la mairie. Le CCAS étudiera leur situation et pourra éventuellement apporter son aide.

IX – BILAN DU COMPTE USEP MOYE

Solde : 3079,97 euros

Les dépenses sont les suivantes :

- adhésion CDER : 48 euros
- affiliation USEP : à venir
- contrat d'établissement MAE : à venir
- achat de matériel pour les classes (200 euros par classe)
- petits matériels de sport pour les récréations

X – SOU DES ECOLES

Manifestations dont les bénéfices sont clôturés à ce jour :

- | | |
|----------------------|--------|
| - Crêpes (x2) | 106,99 |
| - Buvette au marché | 96,76 |
| - Viennoiseries (x2) | 110,60 |
| - Pizzas (x2) | 368 |

TOTAL BENEFICES : 682,35 euros

Dépenses depuis le mois de septembre :

- | | |
|----------------------|--------|
| - Planète Mômes | 629,40 |
| - Sortie CP-CE1-CE2 | 337,70 |
| - Sortie CE2-CM1-CM2 | 137 |

TOTAL DEPENSES : 1104,10 euros

Opération en cours : Fleurs d'automne

Evénements à venir :

- 19/11 : DJ MATAFAN
- 25/11 : Vente de pizzas
- 2/12 : Distribution des sapins de Noël
- Fête de Noël : « Noël made in Moye »
- Marché de Noël : Vente de repas à emporter et crêpes sur place
- 16/12 : Distribution des cases de Noël
- 12/02 : Vente de produits du terroir au côté de la vente de boudins des chasseurs
- 25/03 : Soirée dansante
- 30/04 : Vente de repas lors de la Moyère
- Vente de cadeaux pour la fête des mères
- 3/06 : Kermesse
- 17/06 : Brocante

XI – QUESTIONS DIVERSES

L'équipe enseignante demande à la mairie de préciser le fonctionnement actuel du chauffage.

En raison de la crise énergétique et de l'absence de thermostat, la mairie demande à l'ensemble du personnel fréquentant les locaux d'être vigilant. La température maximale souhaitée est de 19 degrés. Chaque adulte doit monter ou descendre la chaleur des radiateurs en fonction de la température de la pièce pour les jours scolaires. Quand les enfants ne sont pas présents à l'école, il est demandé de laisser chauffer les radiateurs au minimum.

Est-il possible de faire un tarif dégressif pour la garderie du soir ?

La mairie répond que deux agents sont mobilisés de 16h30 à 18h15 quel que soit le nombre d'enfants pour permettre une souplesse des inscriptions donc il est compliqué d'effectuer différents taux.

Est-il envisagé un centre de loisirs le mercredi ou pour les vacances scolaires ?

Mme le Maire répond que c'est en cours de réflexion au niveau de l'intercommunalité.

La mairie demande aux enseignantes si les enfants peuvent réaliser des cartes de Noël à insérer dans les colis offerts aux personnes âgées de la commune.

L'équipe enseignante accepte et propose peut-être qu'une seule classe soit en charge de cette activité.

Le deuxième Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 14 mars 2023 à 18h30.

La séance est levée à 20h27.

La directrice, Mme DUMONT

La secrétaire de séance, Nadine GOTTI